



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique
Second degré**

**Inspection pédagogique
Second degré**

Limoges, le 27 novembre 2023

Affaire suivie par :
David ROOU
Mél : david.roou@ac-limoges.fr

La rectrice de l'académie de Limoges

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement de
l'académie de Limoges

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles de
l'académie de Limoges
S./c Mesdames et messieurs les IEN de circonscription

S./c Madame et messieurs les IA-DASEN de Haute-
Vienne, Corrèze, Creuse

Objet : 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

Mesdames, messieurs,

Comme l'a souligné le ministre de l'Éducation nationale, la France commémorera en 2024 et 2025 le 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire.

Plusieurs cérémonies importantes, à dimension internationale, autour des débarquements en Normandie et en Provence, de la mémoire des victimes de la barbarie nazie (notamment à Oradour-sur-Glane) et de la libération des principales grandes villes (dont Paris et Strasbourg), ponctueront les années 2024 et 2025. Au-delà de ces grands temps forts mémoriels, des commémorations locales se dérouleront sur l'ensemble du territoire hexagonal.

Le Président de la République a souhaité que ce cycle commémoratif puisse constituer un moment important pour l'ensemble de la Nation, non seulement pour son rayonnement international mais aussi pour sa cohésion autour des valeurs républicaines. Les commémorations pourront par exemple valoriser l'engagement de la jeunesse, à travers l'exemple des combattants et de la Résistance, la résilience des populations civiles durement touchées, la refondation autour des grands idéaux républicains qui inspirent encore l'action publique et la reconstitution rapide des autorités de la République dans les territoires libérés.

Afin de valoriser les projets qui seront établis par les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de ce cycle commémoratif, un comité académique du 80^e anniversaire est constitué. Celui-ci examinera ces projets afin de pouvoir les labelliser. Un appel à projet est ouvert sur l'application Adage à cette fin. Les équipes pourront y déclarer l'ensemble de leurs actions jusqu'au 19 janvier 2024.

Le comité académique étudiera ces projets afin de labelliser ceux qu'il considèrera comme les plus aboutis. Les projets labellisés figureront ensuite dans le programme officiel du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. Cette labellisation sera un gage de reconnaissance de la qualité et du sérieux des actions proposées.

Une nouvelle phase de labellisation sera ouverte pour le programme 2025 au début de l'année scolaire 2024-2025.

Dans le second degré, les projets éducatifs menés dans le domaine de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale peuvent s'appuyer sur des offres culturelles financées par la part collective du « pass Culture ». Pour les premier et second degré, ils peuvent faire l'objet d'un soutien financier de la part de partenaires publics ou privés (Direction de la Mémoire de la Culture et des Archives du Ministère des armées, ONaCVG, Souvenir français, Fédération Maginot, Fondation pour la Mémoire de la Shoah...)

Une page dédiée à ce cycle mémoriel est d'ores et déjà accessible sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/1387/80e-anniversaire-des-debarquements-de-la-liberation-de-la-france-et-de-la-victoire>

N'hésitez pas par ailleurs à faire état de vos questions afin d'envisager la construction de vos projets à l'adresse suivante : david.roou@ac-limoges.fr en notant dans l'objet de votre courriel la mention suivante « Comité 80^e ».

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans la mise en œuvre de projets de qualité dans la perspective de commémorer le 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

Je vous prie de croire, à l'assurance de toute ma considération.

Carole DRUCKER-GODARD

